**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2020**

Présents : Junius C, Croes D, Douin Y, Maurage D, Hakin L, Vincent JM, Rousch H

Excusé : Meyers L

1. **Assemblée générale provinciale** :

* L’assemblée générale de mai n’ayant pas eu lieu et celle de septembre a été quelque peu différée, nous avons décidé de fixer une assemblée générale au 14 octobre 2020. Pour cette assemblée l’ordre du jour qui vous sera envoyé sera constitué de l’ordre habituel des assemblées de fin de saison ainsi que de celui de septembre qui touche principalement les comptes.
* Cette assemblée générale sera obligatoire mais ne se tiendra pas en présentielle, en effet tout se fera par écrit, mis à part l’élection de nouveaux membres au comité provincial s’il devait y en avoir, le vote devant rester secret.
* S’il devait y avoir des candidats pour le comité provincial ceux-ci seraient invités à faire partie du CP jusqu’à leur ratification par vote lors de la première assemblée qui pourrait se tenir en présence de tous les clubs
* Pour tous ce qui nécessite un vote non secret (tel que interpellations, modifications au règlement…..) tout vote qui parviendrait au-delà du mercredi 14 octobre serait considéré comme nul. De plus le fait de ne pas voter ou de voter tardivement serait assimiler à une absence avec les amendes prévues.

1. **Administratif** :

* Il y a à ce jour 3110 affiliations en province pour 3123 l’an passé au même moment
* Parmi ces affiliations on compte 2944 joueurs pour 2967 l’an passé
* Pour l’ensemble de l’aile francophone il y a 14384 affiliés contre 14763 l’an passé.
* On compte 260 licence R dont 106 pour notre province seule.
* Si l’encodage total en province représente +/- 200 matchs, 86 sont réalisés directement en ligne soit 40%.
* Certains clubs demandent le retrait, après la première journée, de joueurs classés de leurs listes des forces. Cette demande est contraire aux règlements et ne peut être acceptée.

1. **Interclubs et compétitions individuelles** :

* 2 FFG a déploré celui de Vervia en division 2 et celui d’Ermitage en division 3.
* Pour les deux premières journées, il y a eu quelques forfaits partiels, des équipes évoluant à trois.
* Deux cas ont été soumis à la commission Covid pour analyse.
* Si la plupart des règles éditées par l’aile francophone et les dispositions particulières prises par la province ont globalement pu répondre aux questions que se posaient les clubs, le comité a voulu encore affiner ces dispositions. En effet, tout club dont 10% des joueurs de la liste des forces se verraient être dans l’incapacité de jouer pour cause de Covid, aura la possibilité de remettre un match de son choix (20% = 2 matchs, etc….). Cependant pour bénéficier de ce report, une attestation médicale reprenant spécifiquement que l’inaptitude est due au Covid sera nécessaire.
* Un calendrier des compétitions individuelles a été revu. Ce calendrier qui pourrait encore subir des modifications à l’avenir sera joint à ce document. Toutefois il nous semble important de devoir maintenir toutes les organisations provinciales qui donnent droit à des qualifications pour les championnats de Belgique. A ce jour aucune décision nationale ne nous a encore été communiquée quant à l’éventuelle annulation de certaines compétitions. Dans cette optique les championnats de double restent maintenu aux dates initialement prévues.
* En ce qui concerne les vétérans, Dominique communiquera aux joueurs les compétitions individuelles qui restent maintenues et celles qui devraient être annulées (voir aussi bulletin vétérans).

1. **Divers** :

* Les budgets octroyés pour la labellisation ont été dépassés. Les provinces devront participer pour pouvoir payer tous les clubs qui ont obtenu un label la saison passée. Ce dépassement est dû au fait que beaucoup plus de clubs ont obtenu un label.
* La commission a dû, la mort dans l’âme, se résoudre à ne pas participer à la compétition de Charleville Mézières et ce pour cause de Covid.
* Le Covid a poussé aussi la commission à tourner un peu au ralentit. Pour la reprise des entraînements de la commission, on peut se réjouir de voir toujours plus de sparings pour nos jeunes. Cela permettra sans aucun doute une motivation supplémentaire des participants.
* L’interclubs vétérans a été allégé en créant des séries de 6 équipes. Ceci permettra d’aérer la compétition et d’aller au terme de celle-ci.
* Des demandes tardives de modification de classement (+1 ou -1) ont été logiquement refusées